INSCRIPTION 2024/2025

à retourner avant le 30 Juin 2024 AU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE DU TARN (

Lieu d'enseignement souhaité

Libu a discignoment soundito					
Alban	Graulhet	Castres St-Sulpice			
Albi	Brassac	Labruguière			
Carmaux	Lacaune	Mazamet			
Cordes	Murat	Réalmont			
Gaillac	Vabre	Lavaur			

MUS	SIQU	E &	DAN	SE

L'inscription ne sera effective qu'après insi validation de votre inscription par le respo	truction de votre demande et nsable d'antenne.	Gaillac \(\)	Vabre	Lavaur
MUSIQUE & DANSE				
PRÉNOM:/. DATE DE NAISSANCE:/. MON ENFANT A CLASSE LE MEI ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE:		RENTRÉE 2024 : NON		
TEL MOBILE (si élève majeur) EMAIL ADRESSE : CP :VI			AVIS IMPOS JUSTIFICAT CERTIFICAT	SITION 2023 sur revenus 2022 IF DE DOMICILE MÉDICAL (pour la danse) r incomplet sera retourné
L'entrée dans les arts	Instruments	Pratiques collec	ctives	Danse
☐ Éveil (MS, GS) ☐ Initiation (CP) De 4 à 6 ans	Choix 1:	Ateliers de praticollective Choix 1: Choix 2: Choix 3: 7 ans et plus		Pré-cursus (CE1) Parcours personnalisé Parcours diplômant Classique Contemporain Jazz 7 ans et plus
Selon l'âge et la pratique, merci de contacter ATTENTION : Tous les cours ne so	•	,	•	
RESPONSABLE LÉGAL 1 (destinate PRÉNOM - NOM :				

DATE DE NAISSANCE......./.....LIEU NAISSANCE..... ADRESSE (si différente de celle de l'élève) : CP: VILLE: Tél mobile _____ Tél fixe _____ PROFESSION.....

> TOUTES NOS COORDONNÉES SUR **CMDTARN.FR**





CP:		 .VILI	E:	 	•••••	
Tél mob	ile _	 		 _		
CIVIAIL						

JE M'ENGAGE

MUSIQUE & DANSE

AU **CONSERVATOIRE** DE **MUSIQUE** ET DE **DANSE** DU **TARN**

Je soussigné(e):	domando	responsable légal de on inscription au Conservatoire pour l'année
scolaire 2024-2025. Je déclare demeurer dar	ns la commune de : demande s	
1- SUIVI PÉDAGOGIQUE : Je m'engage à suivre m'informeront de ses progrès notamment grâce dispositions du règlement pédagogique ; l'inscrip	le travail de mon enfant. Pour cela je prendra aux évaluations consultables sur l'espace élèv ption au Conservatoire comprend la partici iqué en cours d'année. Au cas où mon enfant	i régulièrement contact avec ses professeurs qui
enregistrements sans contrepartie financière aus communication du Conservatoire. Je m'engage à	x fins de démonstration, information, promot accepter l'enregistrement de ses prestations	fant lors des spectacles et à utiliser photos, vidéo, ion des réalisations sur tous les supports de en vue d'éventuelles publications télévisuelles ou fins non commerciales. En cas de refus, le signaler par
3- SÉCURITÉ : Je dégage le Conservatoire de tour sous la responsabilité du Conservatoire qu'à par (Les parents doivent s'assurer de la présence du	tir du moment où il est confié au professeur d	rs de ses cours. J'ai bien pris note que mon enfant n'est lans sa classe et uniquement pour la durée du cours. lospitalisation de mon enfant.
30 Novembre 2024 soit par paiement en lign	ne soit par chèque, chèques vacances, chèque de l'avis d'imposition, le tarif le plus élevé	tue en 1 ou plusieurs fractions, du 16 Septembre au s collégiens (sport et culture), pass loisirs, pass- é sera appliqué. En cochant cette case : j je choisis
5- Je certifie l' exactitude des renseigneme	ents ci-dessus et je suis conscient(e) qu'u	ne fausse déclaration est une infraction pénale.
À:	le:	Signature :
CONDITIONS DE RÉSIDENC	CE	

1- Résidents des intercommunalités ou communes adhérentes du Tarn consultez la liste ci-dessous.

Vous bénéficiez du tarif «Territoires adhérents». *Voir grille tarifaire 2024 2025 en ligne sur www.cmdtarn.fr* rubrique Tarifs.

Albi, Alban, Brassac, Carmaux, Castres, Cordes, Gaillac, Graulhet, Labruguière, Lacaune, Lavaur, Mazamet, Murat, Réalmont, St-Sulpice, Vabre.

Autres communes de la **Communauté d'Agglomération de l'Albigeois :** Arthès, Cambon d'Albi, Carlus, Castelnau-de-Lévis, Cunac, Dénat, Fréjairolles, Lescure d'Albigeois, Marssac-sur-Tarn, Puygouzon, Rouffiac, Saint-Juéry, Saliès, Le Séquestre, Terssac, de la **Communauté des communes des Monts d'Alban et Villefranchois :** Ambialet, Bellegarde-Marsals, Curvalle, Le Fraysse, Massals, Miolles, Mont-Roc, Mouzieys-Teulet, Paulinet, Rayssac, St-André, Teillet, Villefranche-d'Albigeois, de la **Communauté d'agglomération Castres-Mazamet :** Aiguefonde, Aussillon, Boissezon, Caucalières, Lagarrigue, Navès, Noailhac, Payrin-Augmontel, Pont-de-Larn, St-Amans-Soult, Valdurenque, de la **Communauté de communes des Monts de Lacaune et Montagne du Haut-Languedoc :** Anglès, Barre, Berlats, Cambon et Salvergues, Castanet le Haut, Escroux, Espérausses, Fraïsse sur Agout, Gijounet, Lamontélarié, Moulin-Mage, Nages, Rosis, Salvetat sur Agout (la), Senaux, Soulié (le), Viane, de la **Communauté de communes Tarn-Agout :** Ambres, Azas, Bannières, Belcastel, Buzet-sur-Tarn, Garrigues, Labastide-St-Georges, Lacougotte-Cadoul, Lugan, Marzens, Massac-Seran, Montcabrier, Roquevidal, St-Agnan, St-Jean-de-Rives, St-Lieux-lès-Lavaur, Teulat, Veilhes, Villeneuve-lès-Lavaur, Viviers-lès-Lavaur.

2-Résidents Tarn non adhérents

Pour l'année 2024/2025, le Comité Syndical a finalement décidé de conserver la possibilité pour les communes non adhérentes, de conventionner avec le CMDT afin que les élèves résidant sur leurs territoires bénéficient du tarif "adhérents".

Les élèves résidant dans une collectivité tarnaise non adhérente au Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn et sans conventionnement se verront appliquer le tarif "Non adhérents". Voir grille tarifaire 2024 2025.

3-Résidents hors Tarn

L'admission des élèves hors Tarn en cycle musique est possible. Le tarif forfaitaire "Hors-Tarn" (sans dégressivité ni prise en compte du quotient familial) est appliqué. Voir grille tarifaire 2024 2025.

4-Résidents tous territoires

L'admission sans conditions de résidence avec des tarifs forfaitaires est possible dans certains ateliers collectifs ainsi que pour les étudiants en cycle musique (sur fourniture de leur carte d'étudiant de l'année en cours). L'admission en cycle de danse au tarif «Territoires adhérents» est aussi possible quelque soit le lieu de résidence. Voir grille tarifaire 2024 2025.